

CANTON DE / TOWNSHIP OF



**Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter**

Je, Joanne Owens, Directrice générale et secrétaire-trésorière, de la Municipalité Canton de Low certifie

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro **01-2021** est de **1126**;
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **124**;
- ☞ que le nombre de demandes reçues est de **0**.

Je déclare

- que le règlement **01-2021** est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

-----  
Signature  Date : **21 mai, 2021**  
Joanne Owens, Directrice générale et secrétaire trésorière

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)